

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 14 MARS 2024

## DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 16

Présents 12

Procuration 4

Votants 16

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,

Maire.

Date de la convocation : 07/03/2024

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2024

Date d'affichage de la délibération : 19 MARS 2024

Etaient présents : MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, PARIS, CAMUS, FAURÉ, CORTES, MOËNNARD, MIERE, ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

## Ont donné procuration :

Madame Marion RIVOIRE a donné procuration à Monsieur Benjamin PARIS,  
Monsieur Pierre NAVARRO a donné procuration à Florence JEULIN-CARREY,  
Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Mélissa MIERE,  
Monsieur Robert JORDAN a donné procuration à Monsieur Philippe ARRUE.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

## Délibération n° 2024-16 Vote du Compte administratif de l'exercice 2023

*Exposé*

Après avoir présenté les comptes administratifs de l'exercice 2023, Monsieur le Maire se retire pendant la délibération d'approbation. Ces comptes font apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Résultats
Exercice 2023	2 005 598,43 €	2 177 360,36 €	171 761,93 €
Résultats reportés (Excédent Fonct. 2022)		412 105,21 €	

La section Fonctionnement présente un solde excédentaire de 583 867,14 €

Investissement	Dépenses	Recettes	Résultats
Exercice 2023	1 498 690,29 €	719 133,84 €	-779 556,45 €
Résultats reportés (Excédent Invest 2022)		1 829 224,21 €	

La section Investissement présente un solde excédentaire de 1 049 667,76 €

*Décision*

En vertu de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit Benjamin PARIS, Président de séance.

- Vote le Compte Administratif 2023.

16 VOIX CONTRE  
ABSTENTION(S)  
VOIX POUR

Monsieur le Maire revient dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 18/03/2024

Le secrétaire de séance,  
Didier CORTESLe Maire,  
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE